

Annexe 2. BPCO d'origine professionnelle : principaux métiers concernés

Les principales substances associées à un risque accru de BPCO sont la silice, les poussières de charbon, les poussières végétales et de moisissures.

Tableau 11 : Activités professionnelles et risque de BPCO

Situation de travail à risque	Activité professionnelle avec risque avéré de BPCO
Secteur minier	<ul style="list-style-type: none"> ■ Exposition à la silice ■ Travaux au fond des mines de charbon ■ Travaux au fond des mines de fer - Inhalation de poussières ou fumées d'oxyde de fer
Bâtiment et travaux publics	<ul style="list-style-type: none"> ■ Creusement des tunnels ■ Asphaltage des routes ■ Autres BTP avec exposition chronique et/ou à des niveaux excessifs de gaz-poussières-vapeurs
Fonderie et sidérurgie	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expositions à plusieurs particules minérales (poussières métalliques, charbon, silice) ■ Exposition à des gaz ou des fumées (émissions des fours, fumées métalliques, oxyde de soufre ou d'azote)
Industrie textile	<ul style="list-style-type: none"> ■ Employés de filature de coton, lin, chanvre, sisal
Métiers agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ■ Métiers concernés par l'utilisation de produits type pesticides ■ Milieu céréalier : ouvriers des silos, dockers, employés de meunerie ■ Production laitière ■ Élevage de porcs ■ Élevage de volailles
Activité professionnelle avec risque possible de BPCO	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Travailleurs du bois : menuiserie, ébénisterie, scierie ■ Soudage ■ Cimenterie ■ Usinage et transformation des métaux ■ Exposition aux émissions diesel